Accusé de réception en préfecture
001-210100277-20241203-delib_20241202-DE
Date de télétransmission : 09/12/2024
Date de réception préfecture : 09/12/2024

Département de l'Ain

Commune de Balan

Délibération du conseil municipal
Séance du 3 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 3 décembre à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages et sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Catherine BANCEL FRANGIONE, Noémie BIMOZ, Patrick BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, Sébastien BUSSY, Véronique DOCK, François FERRETTI, Corinne GAMBA, François GÉRENTET, Jean-Michel HALET, Marie-Claire LIORET, Vincent MAILLET, Éliane MARTINS, Jessie MÉAN, Patrick MÉANT, Bérengère MULLER, Laurent ROGNARD, Michel TROSSELLY et Valérie VILLARD.

Absents Excusés: Pierre BOUVIER, conseiller municipal, pouvoir donné à S. BUSSY
Stéphane PONTHIEU, conseiller municipal, pouvoir donné à Y. AFFRE

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Noémie BIMOZ a été nommée secrétaire de séance.

2024-12-02 Association 'AFM Téléthon' – Attribution d'une subvention.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le montant de l'enveloppe globale allouée aux subventions lors du vote du budget 2024.

Il rappelle aux élus que les manifestations liées au Téléthon ont eu lieu du 29 novembre au 1er décembre 2024 et que la commune était 'Village Téléthon' pour cette année.

Il propose de verser une subvention d'un montant de 500 euros à l'association 'AFM Téléthon'.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité :

ATTRIBUE la subvention comme détaillée ci-dessus ;

CHARGE Monsieur le Maire de faire exécuter cette décision sur le budget communal 2024.

Nombre de conseillers :
En exercice : 22
Présents : 20
Votants : 22

Le 3 décembre 2024

Patrick MÉANT,
Maire de Balan

MAIRIE DE BALAN (AIN)